

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

+ PRATIQUE + ACCESSIBLE + RAPIDE + SÉCURISÉ

1 C'EST QUOI ?

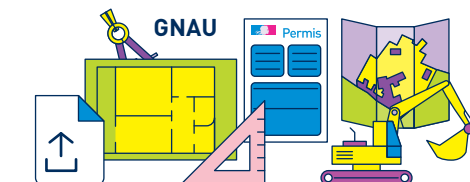
Un **PORTAIL UNIQUE** pour les demandes d'autorisations d'urbanisme accessible depuis l'ensemble des sites des mairies et depuis gpseo.fr.

2 POUR QUI ?

L'habitant, le professionnel (notaire, entreprise) ou la collectivité se connecte sur le site internet de la commune ou de gpseo.fr, porte d'entrée du guichet en ligne.

3 POUR QUELLES DÉMARCHES ?

- S'informer sur les règles d'urbanisme
- Consulter le PLUi
- Déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme
CU - DP - PA - PC - DIA



La réponse sera consultable en ligne

Suivi en ligne des demandes



PETIT GLOSSAIRE DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME :

GNAU :
Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

PLUi :
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Traité par la
Communauté urbaine

DIA :
Déclaration d'Intention d'Aliéner

Traité par
la commune

CU :
Certificat d'Urbanisme

DP :
Déclaration Préalable

PC :
Permis de construire

PA :
Permis d'aménager

QUELS AVANTAGES ?

LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS

Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24



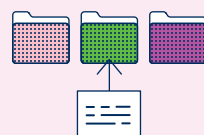
Facilite les démarches
(assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)



Permet le **zéro papier**



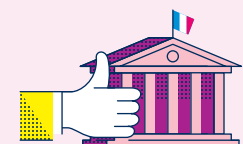
Gagne du temps
lors du dépôt de dossier



Optimise la gestion des demandes d'urbanisme



Sécurise les informations



Améliore la qualité des services publics

